



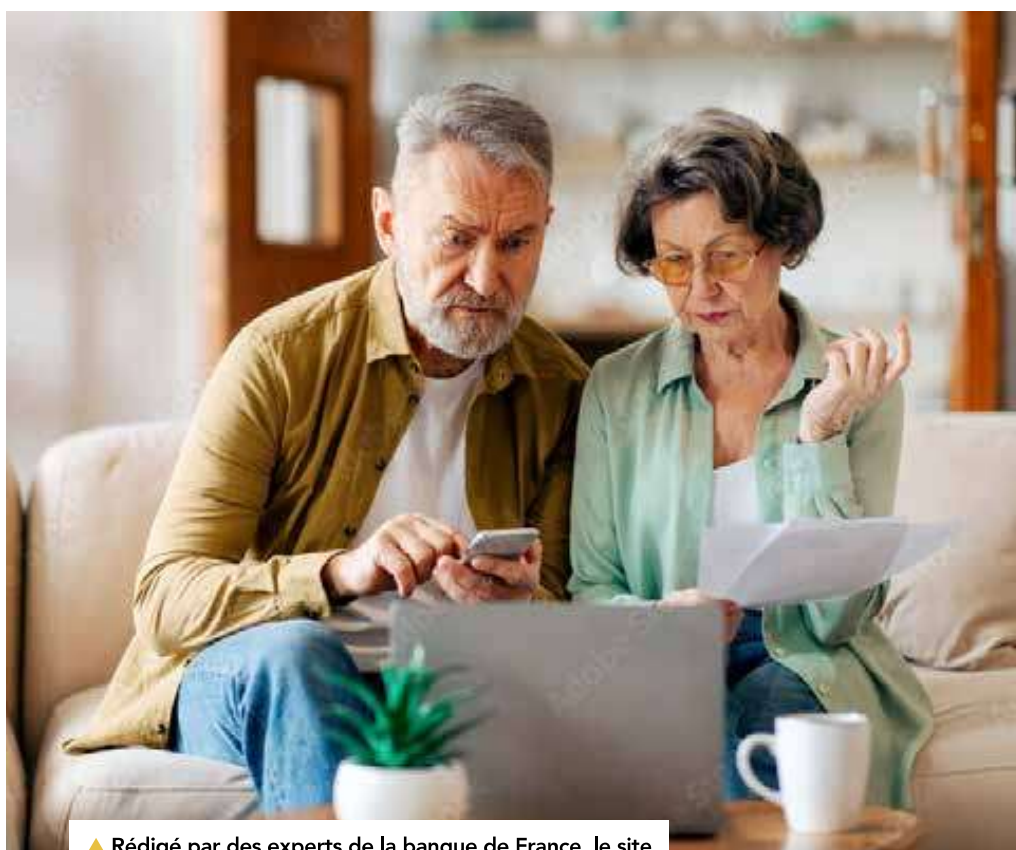
L'éducation financière : un levier d'autonomie

À l'heure où l'argent devient invisible, où les relevés s'affichent en un clic et où les arnaques prospèrent, l'éducation financière s'impose comme une compétence essentielle... quel que soit son âge.

« **M**ieux comprendre pour mieux décider », résume Gaëlle Albert, responsable du département Éducation financière de la Banque de France. Depuis 2016, l'institution pilote la Stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière avec un objectif simple : offrir à tous des contenus fiables, neutres, gratuits et accessibles. Tout particuliè-

Accompagner l'éducation financière des français.

rement dans un environnement où circulent beaucoup d'informations erronées. Même constat du côté de La Finance pour tous, association indépendante : « *Les produits financiers se complexifient et les risques d'arnaques augmentent* », rappelle



▲ Rédigé par des experts de la banque de France, le site lafinancepourtous.com vous aide à gérer votre argent.

L'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE SUR LE TERRAIN

Nathalie Bouvier, personne-ressource en accompagnement budgétaire - France ESF - Réseau des professionnels de l'économie sociale familiale



Nathalie Bouvier

« La vie est parfois semée d'embûches, ou de changements plus ou moins subis. Un regard extérieur neutre peut alors être nécessaire, particulièrement sur les sujets liés à l'argent. La retraite peut faire partie de ces moments charnières : baisse de revenus, nouvelles dépenses, questions

de transmission. Les conseillers en économie sociale familiale proposent des entretiens individuels confidentiels pour un point ponctuel ou un accompagnement. Ils animent également des temps collectifs (de 10 à 15 personnes). Ces sessions portent sur des thèmes différents comme, la relation à la banque, les

arnaques, les dettes, l'épargne ou encore le couple et l'argent. Au-delà des informations reçues, ces moments d'échange permettent un partage d'expérience précieux. Nos conseillers sont à votre écoute dans les points conseil budget, au sein du tissu associatif local, services sociaux de secteur ou CCAS. »



Gaëlle Albert,
responsable Éducation financière
de la Banque de France



Isabelle Munier,
juriste de l'association
La Finance pour tous

la juriste et chargée de mission Isabelle Munier.

Mention assez bien pour les Français

Contrairement aux idées reçues, les Français ne sont pas mauvais en la matière. Selon la dernière enquête de l'Organisation de coopération et de développement économiques⁽¹⁾ réalisée fin 2023, la France obtient une note de 12,45/20. « En légère hausse, c'est une note honorable puisque nous sommes au dessus de la moyenne générale des pays membres, soit 14^e sur 39 participants », avance Gaëlle Albert. Pour autant, certaines points restent encore floues. « Calculer un taux, comprendre l'effet de l'inflation, anticiper un rendement... sont des notions abstraites pour beaucoup », souligne Isabelle Munier. D'où la nécessité d'accompagner. »

Un apprentissage tout au long de la vie

« L'éducation financière débute dès la petite souris et se poursuit à chaque étape : entrée dans la vie active, achat immobilier, naissance d'un enfant, passage à la retraite et transmission », lance Gaëlle Albert. Ainsi, en partenariat avec l'Éducation nationale, la Banque de France, met à disposition des enseignants des supports clé en main utilisables du primaire au supérieur. « Nous proposons aussi [Mesquestionsdargent.fr](https://www.mesquestionsdargent.fr), une véritable encyclopédie, rédigée et actualisée par des experts de la Banque de France, poursuit la responsable du département Éducation financière. Les travailleurs indépendants disposent de [Mesquestionsdentrepreneur.fr](https://www.mesquestionsdentrepreneur.fr) ». Pour le grand public, le site [lafinancepourtous.com](https://www.lafinancepourtous.com) compile des modules, des jeux, des fiches pratiques et des simulateurs accessibles gratuitement.

Vigilance et nouvelles habitudes

Si l'éducation financière concerne tout le monde, les risques varient selon l'âge. « Les jeunes succombent plus facilement aux offres

des influenceurs financiers et aux promesses de gains rapides », estime Gaëlle Albert. En effet, 35 % des victimes de fraude à l'investissement ont moins de 30 ans (étude AMF 2023). Les seniors, eux, font face à des arnaques jouant sur leur peur et l'urgence. « Ils sont plutôt aguerris pour gérer un budget, ils doivent cependant s'adapter à de nouvelles pratiques comme les paiements sans contact et les relevés numériques », juge Isabelle

Un enjeu citoyen où tous les acteurs comptent.

Munier. Mais si la Banque de France et le site [lafinancepourtous.com](https://www.lafinancepourtous.com) ont mis en place des guides anti-arnaque et de gestion budgétaire, rien ne remplace l'humain. « Du parent qui donne les premières notions d'argent, au banquier en passant par l'assureur, l'éducation financière est un enjeu citoyen où tous les acteurs comptent pour faire des choix éclairés » conclut la responsable du département Éducation financière de la Banque de France. ♦

(1) Enquête réalisée par l'institut CSA en juin 2023 auprès de plus de 2200 personnes âgées de plus de 18 ans habitant en France, à partir d'un questionnaire de l'OCDE et selon la méthode des quotas.

BON À SAVOIR

Certaines caisses de retraite proposent des réunions d'information. Animées par des professionnels, elles permettent de faire le point et d'échanger sur divers thèmes du quotidien. Les questions financières sont souvent à l'ordre du jour. Renseignez-vous.

EN BREF

Famille

Vers une reconnaissance du lien de beau-parentalité ?

Le Congrès des notaires invite le législateur à officialiser le lien de beau-parentalité par une déclaration notariée spécifique. Elle permettrait de formaliser ce lien et de lui donner des effets juridiques notamment sur le plan patrimonial et successoral.

Logements

L'encadrement des loyers prolongé

Dans les communes situées en "zone tendue", c'est-à-dire où l'offre de logements est insuffisante par rapport à la demande, le dispositif d'encadrement des loyers est maintenu jusqu'au 31 juillet. Ainsi, le loyer d'un nouveau locataire ne peut dépasser celui payé par le précédent. Pour connaître ces zones : [service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues).

Pension de réversion

Une réforme en cours

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) étudie une réforme de la pension de réversion. En réflexion : l'ouverture aux couples pacés, la fin de sa suppression en cas de remariage pour le régime Agirc-Arrco, un taux unique pour l'ensemble des régimes et un versement à partir de 55 ans, sans condition d'âge. Le COR présentera ses propositions dans son rapport annuel. Il reviendra ensuite aux législateurs de s'en emparer ou pas.

